

## EXAMEN D'ACCÈS AU CRFPA 2026

### Précision concernant les documents autorisés pour l'épreuve de droit international et européen

La commission nationale de l'examen d'accès au CRFPA apporte les éclaircissements suivants concernant l'un des documents autorisés pour l'épreuve de droit international et européen.

Il a été constaté que l'ouvrage de C. Kaddous et F. Picod, « Traité sur l'Union européenne. Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, LexisNexis/Stämpfli éditions » autorisé par la Commission pour l'examen du CRFPA 2026 est désormais épuisé et indisponible chez l'éditeur comme chez les différents distributeurs.

Toutefois, à la suite des demandes des étudiants en possession de l'ouvrage C. Kaddous et F. Picod, « Union européenne – Recueil de textes, LexisNexis/Stämpfli éditions » qui avait été autorisé pour l'examen du CRFPA 2025, également totalement épuisé et indisponible, la commission nationale précise que les étudiants qui étaient déjà en possession de cet ouvrage pourront l'utiliser le jour de l'examen, dans sa version publiée.

Si une nouvelle édition devait paraître d'ici le jour des épreuves, cette dernière serait également autorisée.

Cette précision vaut uniquement pour cet ouvrage et pour l'épreuve de droit international et européen. Elle sera adressée à l'ensemble des IEJ.